

des idées, une évolution s'est faite — que j'appellerais plus justement encore : une révolution. Pour des raisons que je vous expliquerai, mesdames et messieurs, l'histoire de la société française est inséparable au 18^e siècle de l'histoire du mouvement intellectuel : l'une ne se comprend pas sans l'autre. Je ne sors donc pas de mon cadre, en vous présentant une esquisse de la transformation qui s'est faite au sein de cette société. Parmi les faits historiques et littéraires, j'ai choisi les plus significatifs ; et cet exposé me servira d'introduction à mon sujet principal.

I

Vous avez gardé, je pense, de la société française sous Louis XIV une image bien nette : c'est une société disciplinée, groupée suivant une hiérarchie définie, profondément respectueuse du pouvoir royal, et, malgré quelques défaillances individuelles, soumise de cœur et d'esprit à l'Eglise catholique.

Comment donc la transition se fit-elle ? Oh ! elle fut singulièrement brusque : tous les écrits du temps en font foi. A peine le roi fut-il mort, en 1715, que le ton de la cour se modifia fâcheusement : de réglé et de décent qu'il était, il devint désordonné et libertin. Les premières années de la régence gardent dans l'histoire une réputation aussi scandaleuse que méritée.

Pour expliquer cette transformation subite, il faudrait avoir, des âmes de ce temps, une connaissance intime qui n'est plus guère possible. Mais on peut discerner tout au moins quelques causes générales. — Beaucoup estiment, d'abord, que Louis XIV fut quelque peu maladroit dans la manière dont il imposa autour de lui des réformes de conduite et de piété. Personnellement, il avait subi l'influence salubre de Mme de Maintenon et il cherchait à réparer les mauvais exemples qu'il avait donnés dans sa jeunesse. Rien n'est plus digne d'un si grand roi que ce repentir de ses erreurs passées ; et aucun exemple n'eut été plus profitable si Louis XIV se fût contenté d'édifier ses courtisans, sans peser sur eux d'une façon trop impérative. Mais son absolutisme ne sut pas se restreindre à de justes limites. Les courtisans durent imiter le maître sous peine de se voir retrancher les faveurs dont le roi se réservait la distribution. Ainsi, tel jour à son lever, le roi déclarait bien haut qu'il verrait d'un mauvais œil ceux qui ne communieraient point à la prochaine fête. Rappelez-vous

ce que je
vous mesu
Parmi eux
naturel. N
à prendre
n'est que
profondém
quelque p
roi athée, s
était en ch
était liberti
serré, le ba
La Bruyère
pour bien r
sans qu'une
Quelques
sant. Un ce
ces où le r
taine des g
déjà install
voix, l'ordre
dit-il. Et le
de trouver l
Sa Majesté,
« furieuses,
Remarque
raconter, n
ai affirmé d
de Louis XI
l'honneur ;
pées dormai
moment don
Mais, com
cres étaient
un effet fatal.

(1) Ornement

(2) Incrédulité